

Image not found or type unknown



## Licenciement abusif et procédure

Par **eric**, le **20/02/2010 à 10:53**

Bonjour, je suis victime d'un licenciement sans cause réelle et sérieuse, donc abusif, et je souhaiterais savoir à quel moment agir. Dois-je attendre la rupture de contrat? Les prud'hommes sont l'unique solution ou puis-je tenter un arrangement avec mon patron en lui prouvant son erreur? D'avance merci

Par **Visiteur**, le **20/02/2010 à 12:25**

bonjour, vous pouvez toujours demander à votre patron !! À mon avis, ce serait la première solution... de conclure une transaction....

Par **eric**, le **20/02/2010 à 14:41**

merci de votre conseil